RECAPITULATIF FRAIS DE TRANSPORT

ASSOCIATION :

SPORT :

CATEGORIE OU EQUIPE :

<u>Frais de transport 2 possibilités</u>: Indemnité Km ou remboursement de frais (péage + carburant) effectivement payés

Kilométrage parcouru aller retour en compétitions officielles au départ de Pontchateau;
Le remboursement des indemnités km sera calculé sur la base maximale du barème kilométrique spécifique aux bénévoles des associations utilisant leur voiture personnelle (2018: 0,308€ du km)

<u>Justificatifs à fournir selon calendrier officiel</u>: Factures de carburants, de location, de péage, Fiches de remboursement d' Indemnités kilométriques payées aux bénévoles

Les rencontres amicales et les frais non justifiés ne seront pas remboursés

Lieu	Date	Immatriculation du véhicule	Kms AR	Indemnités km	Péage	Carburant	Vehicule de location	Total	OMS

							TOTAL		